

BUREAU FEDERAL N° 10 - 10 NOVEMBRE 2000

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	PHILIPPE LAMBLIN
Présents	BERNARD AMSALEM - DANIEL ARCUSSET - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - Guy MANFREDI -
Assistent	PAUL BENARD - SUZANNE CATHIARD - JEAN DAHM – PIERRE DASRIAUX – DANIELE DEBAYE – RICHARD DESCOUX - JEAN GRACIA – HERVE RACT-MADOUX - ALAIN SPIRA – JEAN-CLAUDE VOLLMER
Excusés	GUY GODBILLON - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS

Réunion ouverte à 18h30

1- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 9 DU 6 OCTOBRE 2000

➔ Le procès-verbal n°9 de la réunion du Bureau Fédéral du 6 octobre est adopté à l'unanimité.

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT PHILIPPE LAMBLIN

☞ Evolution des Licenciés

Le Président PHILIPPE LAMBLIN marque sa satisfaction de l'évolution favorable du nombre de licenciés enregistrée au cours de la présente Olympiade, en augmentation de près de **20 %**, comme cela ne s'était plus produit depuis l'Olympiade achevée par les JO de Mexico en 1968, il y a 32 ans.

Il faudra confirmer cette embellie dans le futur. Pour la saison 1999-2000, **179 019 licences** ont été enregistrées, dont 15 214 Licences Hors stade, soit une augmentation de **10,91 %**. Hors ces dernières licences, la progression serait de 4,83 %, augmentation bien supérieure aux moyennes enregistrées ces dernières saisons. La satisfaction vient également de leur forte progression puisque nous comptons 5 314 licenciés Hors stade en 1998-99 ; elle vient aussi du taux de fidélisation qui atteint 78 % dans cette catégorie.

Sur les 20 catégories de licenciés, deux seulement sont en légère baisse, chez les Masculins, celles des Juniors (- 0,8 %) et des Espoirs (- 2,0 %). Une assez forte augmentation des jeunes catégories autorise l'espoir que la relève se fasse, celle de 5,5 % des Cadets Masculins, par exemple.

☞ Groupe de réflexion sur le Haut-niveau

Le Président remercie JEAN-JACQUES COURT qui a été chargé par le Bureau Fédéral de conduire la réflexion décidée, en concertation avec la Ministre de la Jeunesse et des Sports, à propos de la politique fédérale en faveur du Haut-niveau, après l'échec enregistré aux JO de Sydney où l'athlétisme n'a remporté aucune médaille. Plus de deux cents témoignages ont été déjà enregistrés et le Groupe vient de tenir, cette après-midi même, une deuxième réunion de réflexion. Une troisième est programmée demain.

Accompagné de JEAN-JACQUES COURT, le Président a rencontré dans la journée le Directeur des Sports, qui a pu ainsi être tenu courant de l'avancée de la réflexion entreprise.

☞ **FAC : réunion des élus du Bureau Fédéral**

Avant la prochaine tenue d'une réunion du Conseil d'Administration, les élus ont évoqué le bilan des actions conduites par FAC au cours de la première année de son fonctionnement et ses perspectives d'activité en 2001.

En 2000, l'activité a été essentiellement consacrée à la définition de la communication autour de " Génération Athlé ", à Paris Saint-Denis 2003, à la gestion de l'image des athlètes et aux Meetings Internationaux. Pour les Meetings, les recettes de FAC ont représenté environ 5,5 MF, à ajouter à celles de la FFA d'environ 15 MF.

Les contacts avec de nouveaux partenaires se poursuivent, dont Europcar en succession de Budget, qui va mettre des véhicules à disposition de la FFA et la Compagnie AZUR devenue l'assureur fédéral des licenciés et de la FFA. Des relations sont également régulièrement entretenues avec Adidas, Gaz de France, la Caisse d'Epargne et France Télévision, dans le cadre des accords déjà conclus et dont certains doivent encore être renouvelés.

FAC doit demeurer l'instrument de Marketing de la FFA, attachée à l'ensemble de sa politique et de ses événements, dont les grands Meetings, les Championnats de France et le secteur du Hors stade.

Une expertise reste à conduire avec l'aide d'un cabinet spécialisé pour les problèmes fiscaux attachés à la gestion de FAC et de la FFA.

☞ **Championnats du Monde de Paris Saint Denis 2003**

Début 2001, le futur Directeur Général de la structure d'organisation des Championnats rejoindra la France. Franco-libanais de 33 ans, il a été responsable du Centre des médias à l'occasion de la Coupe du Monde de Football et vient de diriger l'un des sites de Sydney à l'occasion des JO et des Jeux Paralympiques, pour le compte du Socog, le Comité d'organisation..

Des discussions sont en cours avec le MJS, auquel la FFA a adressé le projet des statuts de l'Association, validés par le Comité Directeur, qui aura la charge de l'organisation et dont la création est envisagée. Une prochaine rencontre doit se dérouler au Ministère à ce sujet.

☞ Pour le futur, le Président a eu des entretiens avec les responsables de son entreprise et il lui a été demandé de prendre désormais position dans un délai rapide quant à ses engagements futurs. Si la passion reste intacte, la raison doit avoir sa place et le choix ne peut pas dépendre que de la première. Pour la FFA, il faudra poursuivre l'action selon les lignes de force tracées, en maintenant les acquis et en s'efforçant de conserver la cohésion franche et saine qui règne actuellement.

3.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE ANNIE LAURENT

◆ **Licences de la Saison 2000-01**

JEAN GRACIA rappelle que depuis le 6 novembre la saisie des Licences de la nouvelle saison est possible chez EDS, le serveur de la FFA.

Les logos des partenaires à faire figurer sur les cartes-licences ont été connus tardivement et le fournisseur les livrera fin novembre à EDS. Elles ne parviendront donc aux licenciés que vers début décembre et des dispositions ont été prises pour que cela ne leur procure aucune gêne :

- depuis le 2 novembre, les licenciés Hors stade reçoivent un courrier attestant qu'ils sont bien licenciés, afin qu'ils puissent le présenter aux organisateurs de courses sur route ;
- via INFOS FFA, les Clubs ont été invités à laisser leurs licenciés pratiquant le Hors stade en possession du certificat médical, une photocopie en étant conservée pour justification.

Pour la qualification du fichier, les pourparlers continuent avec EDS et les Cartes fédérales, dont celle d'Entraîneur, devraient parvenir à leurs titulaires à la fin du premier trimestre 2001.

◆ Règlement des Meetings Nationaux 2001

RICHARD DESCOUX rappelle la coordination des 31 Meetings Nationaux de la saison écoulée et évoque le Règlement de ceux de la nouvelle saison.

Une réunion récente a permis l'étude des quelques modifications à apporter au Règlement des Meetings Nationaux 2001, notamment :

- leur classement en 3 catégories : Meetings Promotion B, Promotion A et Elite, en tenant compte de leur notoriété, des possibilités financières et d'organisation ;
- la participation des athlètes qui se fera selon la série correspondant à leur niveau de pratique : des séries Promotion Interrégionale, Interrégionale jusqu'aux séries Internationale et Olympique ;
- le classement des Meetings selon le résultat des athlètes, coté à la table et permettant leur classement pour la saison suivante ;
- les aides fédérales allant aux organisateurs (120 F, 150 F ou 200 F par athlète, selon la Catégorie du Meeting) ;
- les dates d'organisation en tenant compte du calendrier national et international :
 - du **25 mai au 24 juin** : Meetings de préparation aux Championnats de France Elite ;
 - du **6 au 22 juillet** : Meetings de préparation aux Championnats du Monde plus deux Meetings fédéraux permettant de vérifier la forme des athlètes ;
 - du **9 au 25 juillet** : Meetings de préparation aux Championnats de France Promotion ;
 - **août 2001** : préparation aux Jeux Méditerranéens de Tunis et au Jeux de la Francophonie d'Ottawa ;
- le maintien du versement d'une caution par l'organisateur.

Quelques observations de détail sont présentées par des intervenants à propos de certains articles du Règlement.

⇒ **Le Président** demande qu'il soit tenu compte de ces précisions à apporter à l'occasion d'une ultime réunion de mise au point et, sous cette réserve, demande au Bureau fédéral de se prononcer.

➔ **Le Bureau fédéral adopte à l'unanimité le Règlement des Meetings Nationaux 2001.**

◆ Commission fédérale antidopage de 1^{ère} instance

GUY MANFREDI indique que la Commission s'est réunie le 18 octobre au Siège de la FFA. Au-delà des délais d'appel, elle communique la sanction suivante :

- ◆ **Avertissement public** (article 60.2. (b) (i) du Manuel de l'IAAF), avec disqualification du Semi-Marathon de Nîmes du 1^{er} mai, pour l'athlète MOKTAR AJAJY du Club Olympique de Marseille. Cette information sera publiée sur le site internet de la FFA.

◆ Demandes de dérogations soumises par la CSR

ANNIE LAURENT évoque des demandes de dérogations soumises par la CSR et concernant les articles suivants des Règlements Généraux :

- Article 71.1.c : pas de section locale dans une ville de plus de 50 000 habitants ;
- Article 72.1.f : pas de section locale dans une ville où existe déjà un Club.

A Brest, trois Clubs affiliés demandent leur radiation pour devenir sections locales d'un nouveau Club récemment affilié. Les autres Clubs de la Ville, le Comité Départemental du Finistère, la Ligue de Bretagne et la CSR fédérale se montrent favorables.

Au Mans, sur les cinq Clubs affiliés, un a été radié. Deux nouveaux Clubs ont été affiliés :

- Athlé 72 Le Mans, à vocation de Club maître, auquel ont été rattachées deux sections locales hors du Mans ;
 - AC Le Mans Sablons qui demande à être reconnu comme section locale d'Athlé 72 Le Mans.
- Le Comité de la Sarthe, la Ligue des Pays de la Loire et la CSR fédérale sont favorables à cette reconnaissance.

➔ **Le Bureau fédéral accorde à l'unanimité les dérogations demandées.**

EDOUARD ESKENAZI s'interroge sur l'opportunité de conserver la clause restrictive des 50 000 habitants de l'article 71.1.c. Cette question pourrait être transmise par le Comité Directeur au Groupe des Textes réglementaires.

DANIEL ARCUSET pense que l'on est en droit d'attendre un plus de la possibilité pour un Club maître d'avoir des sections locales et, si c'est bien le cas, il convient de libéraliser le règlement.

⇒ **Le Président** demande que la transmission au Groupe ad hoc soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

ANNIE LAURENT et PIERRE DASRIAUX évoquent le cas de l'Usine Citroën de Rennes dont tout ou partie a été vendue à un groupe italien. Le Club d'entreprise de Citroën, par ailleurs prochain organisateur du Championnat de France du 10 km Entreprise, ne peut pas conserver en son sein le personnel qui dépend désormais de ce groupe. Si un nouveau Club est formé, le souhait est que les mutations soient gratuites.

EDOUARD ESKENAZI suggère que le Club de Citroën procède à la radiation des licenciés ne faisant plus partie de l'entreprise, ce qui leur permettra de muter gratuitement pour le Club de leur choix.

◆ **Délégations fédérales** (Voir annexe)

JEAN GRACIA propose que les représentations du Président aux diverses manifestations du calendrier soient arrêtées jusqu'à fin février 2001.

→ **Le Bureau Fédéral arrête à l'unanimité les représentations du Président aux manifestations du calendrier hivernal jusqu'à fin février 2001.**

◆ **Appel d'une décision de la CSO par le Stade de Vanves**

La participation aux Interclubs d'athlètes en situation irrégulière a conduit la CSO à déclasser le Stade de Vanves (3 mutés au lieu de 2 et 1 athlète non licencié).

Le Club a toujours défendu sa bonne foi et EDOUARD ESKENAZI a eu l'occasion d'un entretien avec le Président du Stade de Vanves dont il indique l'argumentation.

→ **Le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, de confirmer la décision de la CSO (disqualification du Stade de Vanves) et de conserver les droits d'appel. Toutefois, à l'unanimité également, le caractère frauduleux ne sera pas retenu et le Stade de Vanves pourra défendre ses chances dans la division inférieure (NIB) en 2001.**

◆ **Conditions d'homologation d'un record de France**

Après qu'un record de France eut été battu et que l'athlète se soit normalement soumis au contrôle antidopage réglementaire, une inversion des échantillons A et B a été faite entraînant un vice de forme.

→ **Le Bureau Fédéral considère à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de priver l'athlète concerné de son record.**

◆ **Composition des Commissions Nationales**

GUY MANFREDI indique avoir écrit aux Présidents des Commissions Nationales pour les interroger sur la formation de ces dernières (profils des membres pour assumer les tâches, nombre de membres, périodicité des réunions, implication du personnel fédéral) à la lueur de l'expérience acquise pendant le mandat qui s'achève.

Les Présidents de Commissions Nationales seront réunis le **mercredi 13 décembre, à 17 heures**, au Siège fédéral.

◆ **Mauvaise tenue de certains athlètes aux JO de Sydney**

Les dirigeants de la délégation aux JO ont du présenter sur place des excuses pour le mauvais comportement de JEAN-MARC GRAVA et de COLOMBA FOFANA qui ont illégalement occupé des chambres au Village Olympique et se sont fait réprimander par les services de police.

De son côté, le Président, qui avait reçu un courrier du Chef de Mission de la Délégation française, outré par ces faits, a dû adresser une lettre d'excuse au Président du CNOSF.

⇒ **Le Président**, outre les faits reprochés aux athlètes, regrette les propos injurieux qu'ils ont tenu à l'encontre du DTN Adjoint.

Le Bureau Fédéral estime unanimement, que JEAN-MARC GRAVA et COLOMBA FOFANA ne devraient pas être sélectionnés en Equipe de France et ne recevoir ni aide personnalisée ni aide aux stages au cours de la saison 2000-01. Ils devront, préalablement, être entendus par un groupe ad hoc.

De plus, le Bureau Fédéral regrette vivement que des athlètes de la délégation aient fait des **déclarations intempestives et désobligeantes vis à vis de la FFA**, devant des caméras de télévision ou à des journalistes.

Un courrier personnel leur sera adressé.

4.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HETRICH

➤ **Situation de trésorerie**

Elle n'appelle pas de commentaire particulier mais il est à noter que le MJS n'a pas encore adressé l'avenant attendu concernant le Médical pour la saison qui vient de s'achever

➤ **Opération " 2000 licences offertes " (Voir annexe)**

GERARD HETRICH commente les tableaux dressés à l'issue de cette opération.

- La part fédérale est finalement offerte pour **1 394 licences**, ce qui représente une moindre facturation aux Clubs de **158 595 F** (Les Ligues en ont été créditées).
- Seule, la Ligue de Martinique, avec 31 licences a dépassé son quota qui était de 24.
- Ligues qui ont atteint au moins 80 % de leur quota :

PIC : 94,8 % – AUV : 94,4 – POI : 92,8 – LAN : 90,1 – ALS : 88,9 – Corse : 88,9 – NPC : 86,4 – LYO : 84,1 – CEN : 80.

➔ **Le Bureau fédéral décide, à l'unanimité, de prendre en compte les 31 licences de la Ligue de Martinique.**

➤ **Primes aux athlètes pour les J.O.**

➔ **Le Bureau fédéral décide, à l'unanimité, de verser aux athlètes les primes prévues. Si des sanctions " financières " devaient être prises ultérieurement, elles le seraient sur les " aides personnalisées ".**

➤ **Aides aux Ligues pour les Formations 1999-2000**

GERARD HETRICH rappelle que les Ligues devaient adresser pour le 15 octobre la récapitulation des formations effectuées :

- au 15 octobre, 12 Ligues avaient répondu ;
- au-delà du 15 octobre, 9 autres ont adressé leur état ;
- le dernier délai est fixé au **15 novembre**, au-delà duquel plus aucune aide ne sera versée à ce titre aux Ligues.

5.- INTERVENTION DE JEAN-JACQUES COURT

Chargé d'animer le Groupe de réflexion sur l'athlétisme de Haut-niveau, JEAN-JACQUES COURT indique avoir reçu plus d'une centaine de témoignages de toutes origines, outre des contacts qu'il a pris personnellement.

Le Groupe s'est réuni aujourd'hui même, avec une participation élargie et il à regretter que le GAF n'ait pas cru bon de participer malgré l'envoi d'une contribution écrite de grande qualité. Il faut cependant noter la participation aujourd'hui d'ODILE LESAGE et de SEBASTIEN LEVICQ. Les travaux du Groupe doivent se poursuivre demain samedi.

Les membres du Comité Directeur recevront une première version de l'analyse faite, afin qu'ils puissent eux-mêmes formuler des observations avant la réunion prévue le 25 novembre.

DANIEL ARCUSET souhaite qu'une grande attention soit portée à la formulation des conclusions et à ce que ressortent les seuls grands points forts relevés.

RICHARD DESCOUX souligne combien il a toujours tenu au dialogue, notamment avec les élus, ce qui n'a sans doute pas été apprécié par tout le monde (à la DTN) et surtout pas par ceux dont l'adhésion a été peu franche dès le début.

⇒ **Le Président** souhaite qu'à l'avenir les membres de l'équipe technique ne s'engagent qu'en cas d'accord total sur les options choisies par la DTN.

6.- QUESTIONS SPORTIVES

◆ Implantations de compétitions nationales

ALAIN SPIRA présente les quelques implantations soumises à l'approbation du Bureau Fédéral.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité d'implanter les compétitions suivantes :**

- | | | |
|---|----------------------|--------------------|
| • Critériums Nationaux en Salle Vétérans | Bordeaux (AQU) | 3 février 2001 |
| • Championnat de France des 50 km Marche | La Seyne s/Mer (C-A) | sept. 2001 |
| • Rencontre Internationale en Salle des - de 20ans
FRA - GER - GBR – ITA | Vittel (LOR) | 3 mars 2001 |
| • Rencontre Internationale France – Allemagne
d'épreuves combinées en Salle (Juniors, Espoirs) | Nogent s/Oise (PIC) | 24-25 février 2001 |

7.- QUESTIONS DIVERSES

● France Running Tour

PIERRE-YVON LENOIR rappelle le souhait d'Adidas de se rapprocher de la FFA pour le circuit de courses sur route qu'il soutient : le France Running Tour.

Il participera, en fin de semaine prochaine, à une réunion organisée à Lesquin (NPC) où se retrouveront les organisateurs adhérant aux projets, en vue d'une finalisation pour fin janvier.

⇒ **Le Président** indique que FAC est, pour la FFA, le pilote de ce projet.

● Charte graphique fédéral

JEAN GRACIA indique que les concepteurs de Havas Advertising Sports (FAC) ont travaillé à la réalisation d'une nouvelle charte graphique pour la FFA. Ils ont remis différents projets pour permettre à la FFA de faire un choix. Le résultat de ce dernier est présenté, s'accordant à celui qui a été déjà réalisé pour le graphisme de " Génération Athlé " et de la carte-licence 2000-01.

● Réunion des Organisateurs de Meetings Nationaux

PAUL BENARD évoque cette réunion qui se tiendra au Siège fédéral le 5 janvier. Il s'interroge sur l'opportunité de réunir les organisateurs de Cross-country en matinée.

JEAN GRACIA fait observer que 11 Ligues n'ont pas adressé les trois dates de grands Cross demandées et qu'il s'agit d'un secteur qui ne demande pas la même coordination que les Meetings.

PIERRE-YVON LENOIR regrette la baisse constatée du nombre de Cross organisés, ce qui est le cas en Bretagne, par exemple, pourtant terre de tradition.

JEAN-CLAUDE VOLLMER rappelle que la DTN a déjà essayé de réunir les organisateurs des grands Cross mais que cela n'a pas eu l'intérêt attendu.

● MJS : rapport de gestion du FNDS 1999

GUY MANFREDI indique que la FFA a reçu mi-octobre le rapport de gestion du FNDS 1999. Il en a fait un extrait qui a été joint au procès-verbal de la réunion du Secrétariat Fédéral de ce jeudi 9 novembre, diffusé le 10.

● Championnats du Monde Juniors

DANIEL ARCUSET souhaite évoquer l'excellente participation de nos Juniors à ces Championnats qui se sont déroulées à Santiago-du-Chili. Les résultats ont été excellents, il y a eu une bonne collaboration avec l'encadrement, avec le Trésorier Général GERARD HERTRICH qui était le délégué financier et avec PAUL BENARD désigné ITO par l'IAAF. Une bonne ambiance a régné et les athlètes ont eu un bon comportement.

RICHARD DESCOUX et Jean-Claude Vollmer pensent que la FFA ne médiatise pas assez ses bons résultats. Ils sont trop souvent banalisés. La communication est importante, surtout après les événements vécus et les échecs ne doivent pas avoir plus de retentissement que les succès.

Nous avons chez les Juniors de réels talents, il faut être très attentif à leur avenir comme d'ailleurs à celui de nos meilleurs Cadets et à leur participation aux Championnats du Monde.

⇒ **Le Président** souhaiterait qu'un poster soit réalisé avec les médaillés de Santiago-du-Chili.

PIERRE DASRIAUX suggère qu'ils soient l'image de notre carte de vœux.

Séance levée à 21h00

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le vendredi 15 décembre à 18h30